

Entre courage et vérité

La période actuelle est problématique. En effet, les annonces attendues concernant les réformes territoriales, les diminutions des dotations d'État, les augmentations des dépenses obligatoires laissent entrevoir une phase d'adaptation dans le choix de nos actions municipales. Ainsi, nous serons amenés à faire des choix importants quant aux travaux et réalisations qui seront menés durant ces six années. **Nous aurons un langage de vérité. Nous ne pourrons pas dépenser ce que nous n'avons pas, et même si cela sera parfois difficile à entendre, nous ne pourrons pas engager des travaux ou des dépenses irraisonnées et déraisonnables qui mettraient à mal nos finances.**

Avec détermination, courage et réalisme, la nouvelle équipe municipale qui vient de vous être présentée est garante de l'intérêt collectif, d'un développement solidaire de notre commune.



RÉALISATION EN COURS ET PLANIFIÉES POUR 2014

■ RÉNOVATION DE LA VOIRIE COMMUNALE ET AMÉLIORATION DU PLUVIAL

- secteur supplémentaire « Chemin de la Valsèque »
- ponti chemin de l'Étang
- rues du vieux village

■ REMISE EN ÉTAT DU PARC – 2^{ÈME} TRANCHE / 3

■ RENFORCEMENT ÉLECTRIFICATION RURALE – LA DINÉE

■ CRÉATION ET MISE EN CONFORMITÉ

de l'aire de remplissage des machines agricoles et de lavage des machines à vendanger

■ POURSUITE DE LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS POUR LA RÉNOVATION DU LOTISSEMENT LOUIS LIABOT

■ MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

■ POURSUITE DES JEUDIS D'ÉTÉ - 10 JUILLET / 21 AOÛT 2014

■ DÉBUT DES ÉTUDES SUR L'AMÉNAGEMENT DE PLACES

et création de zones de stationnement dans les quartiers
Place de l'Église / Place du marché



La Redorte.com

Printemps 2014



NOUVELLE ÉQUIPE, NOUVELLE ÉTAPE

Madame, Monsieur, Chers amis,

Avec 77% des voix des votants, le dimanche 23 mars dernier, vous avez exprimé une volonté claire de confier aux 15 femmes et hommes de la liste "La Redorte ensemble" l'organisation et la gestion de notre village pour les 6 années à venir.

Nous tenons à vous en remercier sincèrement et chaleureusement.

Dès le lendemain, notre équipe s'est mise au travail afin d'assurer la poursuite des affaires courantes et quotidiennes du village, de planifier les actions et travaux pour l'année 2014 et préparer l'élaboration du budget 2014.

Le vendredi 28 mars, dans la salle du conseil municipal, a eu lieu l'installation du Maire et des Adjointes.



Une équipe cohérente, compétente et motivée



■ **MAIRE**
VICE-PRÉSIDENT DE
CARCASSONNE AGGLO
Monsieur Pierre-Henri ILHES



■ **PREMIER ADJOINT**
Monsieur Christian MAGRO
Délégations :
Développement économique et
touristique, Vie associative et culturelle, Sécurité / Inondations



■ **DEUXIÈME ADJOINTE**
Madame Laurence RESPLANDY
Délégations :
Action sociale, Jeunesse et Solidarité



■ **TROISIÈME ADJOINT**
Monsieur Christophe ESTAMPE
Délégations :
Affaires viticoles, Chantiers municipaux, Sécurité / Inondations



■ **QUATRIÈME ADJOINTE**
Madame Josette LABERGERIE
Délégations :
Action sociale, Affaires scolaires



Lors de la réunion du conseil municipal du jeudi 3 avril dernier, les délégations auprès des syndicats et des différentes structures communales et intercommunales ont été décidées.

LISTE DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU :

■ **SIC** (Syndicat Intercommunal de Cylindrage - Voirie communale)

Titulaires : Christophe Estampe, Cindy Bartolotti

Suppléants : Bastien Pitié, Bernard Ilhes

■ **SIABAD** (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des Berges de l'Argent-Double et du Rivassell)

Titulaires : Pierre-Henri Ilhes, Christian Magro

Suppléants : Hélène Cuellar, Bastien Pitié

■ **SIG** (Syndicat Intercommunal de Gestion du collège de Rieux-Minervois)

Titulaire : Josette Labergerie

Suppléante : Laurence Resplandy

■ **SYADEN** (SYndicat Audois D'Énergie - Électrification rurale)

Titulaire : Christian Magro

Suppléant : Bernard Ilhes

■ **CAO** (Commission d'Appel d'Offres)

Titulaires : Christophe Estampe, Bastien Pitié, Josette Labergerie

Suppléants : Laurence Resplandy, Bernard Ilhes, Laetitia Jaffus

■ **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale)

Josette Labergerie, Laurence Resplandy, Hélène Cuellar, Laetitia Jaffus, Alain Estalles

+ 5 personnes non élues désignées par le conseil municipal à la fin du mois d'avril

■ **CORRESPONDANT DÉFENSE NATIONALE**

Thomas Hamouda

■ **PAYS CARCASSONNAIS**

Titulaire : Jérôme Martinole

Suppléante : Cindy Bartolotti

■ **COMMISSION D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES CARCASSONNE AGGLO**

Titulaire : Pierre-Henri Ilhes

Suppléant : Christian Magro

■ **ASSOCIATION DES COMMUNES DU CANAL DES DEUX MERS**

Titulaire : Jérôme Martinole

Suppléant : Pierre-Henri Ilhes

Entre patience et impatience

Nous entendons l'impatience de certains pour la réalisation de certains travaux, notamment des travaux liés à l'amélioration de la voirie ou de l'éclairage public. Depuis six ans, nous avons rénové plus de la moitié de la voirie des rues de notre village. Il reste encore l'autre moitié des rues à réaliser, et cela sera fait dans un délai de six ans.

Selon une planification annuelle, les quartiers restant à rénover le seront en tenant compte des contraintes liées à l'amélioration du réseau pluvial et du réseau d'eau et d'assainissement, et bien sûr de nos capacités financières. De plus, une concertation sera menée avec les habitants des quartiers concernés.

Dans les semaines à venir, le programme de voirie 2014 sera engagé, tel que fixé l'année dernière. Plus de 80 000€ sont engagés sur les travaux de voirie 2014.

En mai prochain, une réunion sera menée avec les habitants du quartier de la Placette pour la rénovation de la rue du Pic de Nore en 2015/2016. Le dossier du réaménagement du lotissement Liabot est en cours d'instruction.

Mais la voirie n'est pas le seul sujet d'impatience. Il y a aussi celui de la problématique du stationnement dans certains secteurs où des études sont en cours pour « aérer » certaines places en détruisant certains bâtiments. Les utilisateurs sont aussi parfois directement responsables de certaines situations. Il est parfois impossible de tomber les murs ou les maisons pour permettre à certains de garer leur véhicule. Il faut donc faire appel au « savoir vivre » des uns et des autres.

Entre réduction des dépenses et investissements

« Nous ne pouvons et devons dépenser que ce que nous avons comme argent. » Cette phrase paraît évidente, mais aussi faut-il la mettre en pratique et la respecter. Car les recettes de notre budget municipal proviennent des impôts locaux et des dotations de l'État. Nous savons que ces dotations vont diminuer cette année et les années à venir. Nous savons aussi que certaines dépenses vont obligatoirement augmenter (mise en place de la réforme des rythmes scolaires, coût de l'énergie...).

Nous savons également qu'il est difficile d'augmenter les taux d'imposition communaux. Face à cette problématique, nous devons concilier l'exigence de la maîtrise, voire la réduction des dépenses, et le maintien de nos dépenses d'investissement pour poursuivre notre développement et notre attractivité communale.

Les dotations de l'État vont diminuer cette année de 9000€ nos recettes budgétaires. De plus, la mise en place obligatoire de la réforme des rythmes scolaires va coûter à notre commune environ 15 000€.

Face à cette situation budgétaire délicate, les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité une diminution de 10% des indemnités des élus (maire et adjoints). Cette baisse viendra compenser en partie le coût de la réforme des rythmes scolaires.

Le conseil municipal, qui se réunira à la fin du mois d'avril, votera un budget 2014 bâti sur ces bases, privilégiant la solidarité et la réduction des dépenses, redéfinissant obligatoirement les nouvelles interventions municipales et faisant des choix sur les actions prioritaires à mener.

Entre droits et devoirs

Mais la vie en collectivité est le croisement entre les droits et les devoirs de chacun. Nous avons tous le droit de vivre sur un territoire propre, en sécurité ; un territoire où les lois sont respectées (urbanisme, sécurité, occupation du sol...). Mais nous avons aussi des devoirs. Les devoirs de respecter nos espaces et nos biens publics, de respecter la propreté de nos lieux de vie, de respecter nos voisins. Ces principes sont les bases de la citoyenneté et du civisme. Nous allons mener, progressivement, une sensibilisation ou un rappel de ces différents règlements à l'ensemble de la population pour améliorer le « vivre ensemble ». Nous serons aussi intransigeants envers les personnes faisant preuve d'incivisme et chaque fois que cela sera possible nous saisirons, par un dépôt de plainte, les autorités compétentes pour faire cesser et réparer ces actes de vandalisme ou de non respect des règlements, car tous ces faits coûtent cher à notre budget municipal.

